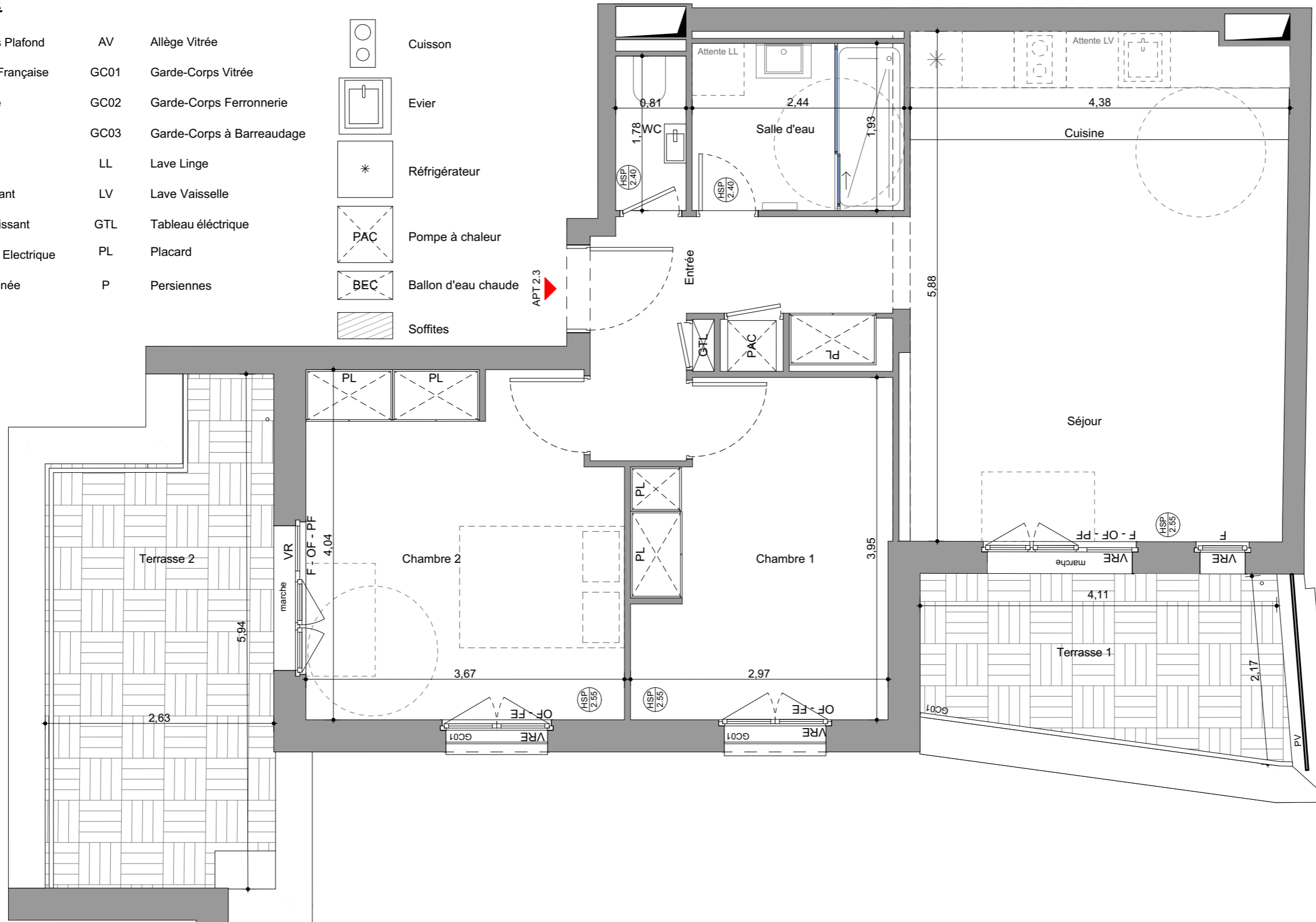


LEGENDE

HSP	Hauteur Sous Plafond	AV	Allège Vitrée		Cuisson
OF	Ouvrant à la Française	GC01	Garde-Corps Vitrée		Evier
PF	Porte Fenêtre	GC02	Garde-Corps Ferronnerie		Réfrigérateur
FE	Fenêtre	GC03	Garde-Corps à Barreaudage		Pompe à chaleur
F	Fixe	LL	Lave Linge		Ballon d'eau chaude
OB	Oscillant Battant	LV	Lave Vaisselle		Soffites
OC	Ouvrant Coulissant	GTL	Tableau électrique		
VRE	Volet Roulant Electrique	PL	Placard		
AM	Allège Maçonnée	P	Persiennes		



PLAN DE REPERAGE



TABLEAU DE SURFACES

Entrée	7.38 m ²
Séjour	20.03 m ²
Cuisine	5.32 m ²
Chambre 1	11.08 m ²
Salle d'eau	4.71 m ²
WC	1.44 m ²
Chambre 2	14.30 m ²
TOTAL Surface habitable	64.26 m²
Terrasse 1	8.03 m ²
Terrasse 2	13.68 m ²
TOTAL Surface Annexe	21.71 m²
Hauteur sous plafond	2.55 m / 2.40 m
<small>NOTA: la surface habitable de la pièce comprend la surface de placard</small>	

Appartement	Niveau	Type
APT 2.3	R+2	T3

goudchaux Architecte & Associés

Projet :

18-195 Galleron

Titre :

Construction d'un ensemble immobilier après démolition

Adresse projet :

9 rue Galleron
75020 - Paris

Maîtrise d'Ouvrage :

PROMOCIL
61 Boulevard de Vaugirard
75015 - Paris

Titre du dessin :

Plan de réservation
APT 2.3

Nom du dessinateur :

R.H

N° de dessin :

11

N° de page :

12



Date de création:

10/05/2023

Date d'actualisation:

21/09/2023

NOTA :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions de l'équipement. La position et les dimensions du doublage thermique et/ou acoustique peuvent être modifiées. Les surfaces indiquées sont approximatives, les hauteurs sous plafond et celles d'allèges ou de seuils peuvent être légèrement modifiées. Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes dénivelées de terrain ainsi que l'emplacement et la nature des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les côtes, les surfaces et hauteurs indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans. Les servitudes de passage éventuellement nécessaires pour l'entretien d'équipements communs ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées ou le sont à titre indicatif. Le sens d'ouverture des ouvrants et des volets battants et/ou coulissants est représenté à titre indicatif et reste au choix de l'architecte. Les implantations, nombre et taille des corps sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par l'architecte. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les implantations que les dimensions.